CONTRAT DE LOCATION EN MEUBLÉ SAISONNIER

Madame, Monsieur. Suite à votre demande, je vous adresse le présent contrat de location dont 1 exemplaire est à me retourner (par courrier ou mail) revêtu de votre signature et accompagné du montant de l'acompte (virement ou courrier). En espérant avoir le plaisir de vous accueillir prochainement, recevez mes sincères salutations.

CLÉ ACANCES

Entre la société : siège social SAS WAO 1 Route de Nouart 08240 Fossé France

Courriel: contact@gites-wao.fr Site internet: http://www.gites-wao.fr Tel: +33 (0)3.24.30.08.95

IBAN: FR76 1020 6084 0398 3877 2925 093 BIC: AGRIFRPP802

TITULAIRE: SAS WAO CREDIT AGRICOLE DU NORD EST 08240

Buzancy

Et le locataire :

Oualité : M. & Mme

Prénom et Nom : nelly martignolles

57 bis rue des clairs chenes CP & Ville: 91390 MORSANG

Pays: France

Téléphone : <mark>0674173396</mark>

Courriel: nelly91220@hotmail.com

Pour la taxe de Séjour nombre de personnes :

Taxables: 5 Non taxables : 5

CONDITIONS DE LOCATION

Désignation des lieux et descriptif du logement

Il est convenu d'une location meublée type F5 se trouvant à l'adresse suivante Gîte Manola 14 rue de la Vautée 08240 Fossé

Principales caractéristiques :

<u>Chauffage</u>: électrique

Le locataire à la jouissance d'une cour privative fermée de 600 m2 avec la possibilité d'entrer la voiture et d'une aire de jeu. Pendant la durée du séjour, le locataire à la jouissance des dépendances situées à 150 m du lieu de résidence à savoir une piscine couverte chauffée, de 12m par 5m50 avec cabine infra rouge, spa, ainsi qu'une salle de jeu comportant table de ping pong, billard, trampoline, balançoire. Horaires d'ouverture, nous demandons simplement que pour les personnes qui viennent la nuit, la musique soit mise en sourdine pour ne pas gêner les voisins. Afin de laisser l'espace piscine propre, il est conseillé de prendre des claquettes. Pensez aussi aux lunettes. Par mesure d'hygiène, les maillots de bain seront préférés aux shorts.

Nombre de couchages dans les chambres au nombre de 4 : 11 personnes

Nombre de pièces : 5 Surface habitable : 110m²

Situation du logement dans la localité :

Le logement est dans un petit village (en fonction de votre heure d'arrivée, il est préférable de vous approvisionner sur votre parcours pour éviter de faire

Distance des principaux sites touristiques et services :

Lac de Bairon	20km	Karting Douzy	35km	Frontière Belge	50km	Frontière du Luxembourg	100km
Plan d'eau Buzancy	4km	Forêt	1km	Proxi Buzancy	4km	Centre commercial	18km
Médecin pharmacie	4km	Hôpital Vouziers	25km	Hôpital Sedan	40km	Boulanger Mansart	4km

Description du logement:

Vous trouverez le détail des couchages en téléchargement sur notre site (gites-wao.fr/onglet du gîte/Description des couchages & plan du gîte).

Les descriptifs de ce contrat tiennent lieu d'inventaire. Tout manquement à cette liste sera à nous signaler rapidement. Le logement est équipé de vaisselle, mobilier intérieur et extérieur, ustensiles de nettoyage. Nous ne fournissons pas le linge de maison, ni les serviettes de toilette.

Exposition : sud Vue : campagne

Agencement de la cuisine : Coin cuisine dans la pièce principale.

🗷 Evier deux bacs 🗴 lave vaisselle 🖒 Réfrigérateur congélateur 🖒 plaques induction 🖒 Four 🖒 Four micro ondes 🖒 1 cafetière à filtre, 1 senseo

ⓒ 1 bouilloire **ⓒ** 1 Grille pain **ⓒ** 1 Autocuiseur **ⓒ** 2 Services à raclette 8 et 6 personnes **ⓒ** 2 Services à fondue **ⓒ** 1 batteur à fouets

😢 1 essoreuse à salade 😢 plats de service ovales inox et plastiques 😢 8 saladiers ronds inox, verre et poterie 😢 1 moule à gâteaux 😢 1 moule à tarte

☑ 1 presse agrumes ☑ 6 plats à four ☑ 2 Poêles ☑ 9 Casseroles

La vaisselle et les ustensiles sont suffisants pour 12 personnes, les produits de nettoyage sont fournis.

Equipements sanitaires :

☑ 2 Lavabos ☑ 2 WC ☑ 2 Douches ☑ 1 baignoire bébé ☑ 1 matelas à langer

<u>Linge :</u>

€ 4 lits 2 personnes avec chacun 1 alèse, 1 plaid, 1 couette et 2 oreillers avec housse de protection

🗹 3 lits 1 personne avec chacun 1 alèse, 1 plaid, 1 couette et 1 oreiller avec housse de protection 🗸 2 lits bébé avec matelas, couette et oreillers

€ 2 canapés convertibles avec chacun, 2 plaids, 1 couette et 2 oreillers avec housse de protection

🗹 Pour les descriptions ci-dessus, le linge de lit est fourni (taies d'oreillers, housse de couette, draps housses pour lits 90 cm et draps plats pour lits 140

Divers:

😢 1 smart télévision avec télécommande 😢 1 barre de son 😢 1 fer à repasser 😢 1 aspirateur 😢 salon de jardin 😢 barbecue 😢 lave linge

☑ Animaux domestiques acceptés avec supplément de 3€ par jour

Durée de la location

La présente location est consentie et acceptée pour une durée de : 5 nuitées

Elle commence le <mark>lundi 26 avril 2021 à partir de 11h30</mark> et se terminera le <mark>samedi 01 mai 2021 au plus tard à 13h</mark>

Elle ne pourra en aucun cas être prorogée, sauf accord écrit et préalable du propriétaire.

Pour nous permettre de nous organiser, vous devez nous avertir quelques jours à l'avance de votre heure d'arrivée (par mail ou téléphone).

Prix (en Furos)

La présente location saisonnière a lieu moyennant la somme de (minimum fixe de base)

Tarif par personne supplémentaire au-delà du minimum fixe : 5,00 € par nuit et par personne

Nombre : 0

0,00 €

Il comprend les charges (télévision, eau, électricité), le ménage et la fourniture des draps et taies

Supplément par animal 3 € par jour. Nombre : 0

Forfait lits faits à l'arrivée : 5.00 €/personne

Taxes diverses calculées sur Nbre de personnes de + de 18 ans : 5

Nbre nuitées : 5

Nbre nuitées : 5

Soit la somme de 951,00 €

280,50€

Réglement à transmettre avec votre contrat signé (selon les modalités ci-après) à titre d'acompte :

soit par virement (IBAN dans partie société), ou chèque à l'ordre de SAS WAO, ou chèques vacances (envoi au siège social)

Nous demandons un envoi en recommandé uniquement pour les chèques vacances. solde à régler à votre arrivée : 670,50 €

Après votre séjour un scan de la caution détruite vous sera transmis par courriel, sauf en cas de dégâts. Caution de 350 €

La réservation deviendra effective dès lors que le locataire aura retourné un exemplaire daté et signé du présent contrat avant le 27/11/2020 accompagné du chèque. Au-delà de cette date, la réservation sera caduque et le propriétaire disposera librement du logement.

Assurances

Le locataire doit vérifier si son contrat d'habitation principale prévoit l'extension villégiature en responsabilité civile. Dans l'hypothèse contraire, il peut intervenir auprès de sa compagnie d'assurance et lui réclamer l'extension de la garantie pour la période de la location, ou bien souscrire un contrat particulier au titre des clauses villégiature.

Par mesure de sécurité, il est conseillé de ne jamais se baigner seul. La piscine est aux normes de sécurité, mais n'est pas surveillée. Les enfants devront toujours être accompagnés d'un adulte et le propriétaire ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des accidents qui pourraient y survenir. De même pour l'aire de jeu du gîte, les enfants qui l'utilisent doivent être sous la surveillance des parents.

Etat des lieux et inventaire

Le document pour l'état des lieux se trouve dans le cahier d'explication du gîte. Ce contrat fait office d'inventaire.

Pour éviter toute contestation le locataire voudra bien contrôler et signaler toute anomalie dans les 24 heures. Passé ce délai, les biens loués seront considérés comme exempts de dommages à l'entrée du locataire. Celui-ci sera responsable de toute détérioration ou perte pouvant survenir à ce mobilier ainsi qu'aux divers matériels de l'espace piscine et détente.

Jouissance des lieux

Le locataire entretiendra les lieux loués et les rendra en bon état de propreté. Il veillera à ce que la tranquillité du voisinage ne soit pas troublée. La sous location est interdite au preneur, même à titre gratuit, sous peine de résiliation du contrat.

L'installation de tentes ou le stationnement de caravanes sur le terrain de la propriété louée est interdit, sauf accord préalable du propriétaire. L'utilisateur s'engage à ne pas utiliser le service WI-FI à des fins illicites, interdites ou illégales (entre autres respect de la loi Hadopi). Le loueur, à la demande de tiers et/ou de toute autorité compétente, se réserve le droit de suspendre temporairement ou de manière définitive toute utilisation du service sans que sa responsabilité ne puisse être recherchée et sans que l'utilisateur ne puisse revendiquer une quelconque indemnisation ou réparation. En aucun cas le loueur ne peut être tenue de réparer les préjudices directs et/ou indirects subis du fait de l'utilisation du service par l'utilisateur, ce dernier reconnaissant que le loueur ne peut pas être responsable des contenus auquel accède l'utilisateur et que l'accessibilité aux contenus et services n'est pas garantie et peut être suspendue sans préavis.

Clause résolutoire

A défaut de paiement aux échéances fixées ou en cas d'inexécution d'une des clauses du présent engagement et cinq jours francs après une simple sommation par lettre recommandée restée infructueuse, le présent contrat sera immédiatement résilié et le bailleur pourra se prévaloir de l'article 1590 du Code civil pour conserver les acomptes versés à titre des premiers dommages-intérêts.

Annulation

La signature du contrat engage les deux parties de façon définitive. Si le locataire renonce à la location 60 jours avant l'arrivée, l'acompte est remboursé. Entre 1 jour et 60 jours si nous réussissons à relouer, l'acompte est également remboursé. Sinon l'acompte est perdu. Pour les annulations sans motif valable dans les 15 jours précédents la location, le solde de la location est dû. "Nous recommandons au locataire de souscrire à une assurance annulation afin d'être remboursé en cas d'annulation dans les 60 jours avant l'arrivée dans les lieux."

Election de domicile

Pour l'exécution des présentes, le propriétaire et le locataire font élection de domicile dans leurs domiciles respectifs. Toutefois en cas de litige, le tribunal des lieux loués sera seul compétent.

Fait en deux exemplaires à Fossé le 17/11/2020 Signature du propriétaire,



J'ai pris connaissance des conditions de location ci-dessus Date :

Signature du locataire (précédé de la mention lu et approuvé)

VOS INITIALES MARTIGNOLLES 26/04/2021 MANOLA